

Délibération n°43

Effectif légal du Conseil de
Communauté :
61

Nombre de Conseillers
en exercice :
61

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
54

Nombre de votants :
54

Date de convocation :
5 juillet 2017

Date d'affichage
du compte-rendu :
19 juillet 2017

Objet :
Location longue durée des
véhicules : autorisation de
signature des marchés

L'AN deux mille dix-sept, le 11 juillet, le conseil communautaire, convoqué le 5 juillet 2017 s'est réuni à la salle Dumoulin à RIOM, à 19 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD, M Philippe GAILLARD, M Jean-Christophe GIGAULT, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Catherine HOARAU, M Jacques LAMY, M Yves LIGIER, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Régine PERRETON, Mme Nicole PICHARD, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents, ont donné pouvoir à :

- Mme Marie CACERES, a donné pouvoir à M Frédéric BONNICHON
- M François CHEVILLE, a donné pouvoir à Mme Pierrette CHIESA
- M Didier IMBERT, a donné pouvoir à M Claude BOILON
- Mme Françoise LAFOND, a donné pouvoir à Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR
- Mme Emilie LARRIEU, a donné pouvoir à Mme Nicole PICHARD
- Mme Nicole LAURENT, a donné pouvoir à M Mohand HAMOUMOU
- Mme Anne-Karine QUEMENER, a donné pouvoir à M Fabrice MAGNET
- M Vincent RAYMOND, a donné pouvoir à Mme Régine PERRETON
- Mme Valérie SOUBEYROUX, a donné pouvoir à M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Lionel CHAUVIN
- Mme Danielle FAURE-IMBERT
- M Daniel GRENET
- M Pierre PECOUL
- Mme Florence PLANE
- M Thierry ROUX
- Mme Catherine VILLER-MICHON

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance :

Mme Nicole PICHARD

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170711-
DELIB2017071143-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017

Rapport n°43 : Location longue durée des véhicules : autorisation de signature des marchés

Afin de satisfaire aux besoins de la communauté de communes, une consultation pour la location longue durée (48 mois) des véhicules a été engagée.

Au regard du montant estimé, une procédure d'appel d'offres a été engagée conformément aux articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, pour l'attribution de 3 lots :

- lot n°1 : véhicules de tourisme (13 véhicules),
- lot n°2 : véhicules utilitaires (10 véhicules),
- lot n°3 : véhicules propres (4 véhicules),

Vu le décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Vu l'appel public à la concurrence publié au Journal Officiel de l'Union Européenne et au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics ainsi que sur le profil d'acheteur de Riom Limagne et Volcans,

Vu les offres reçues

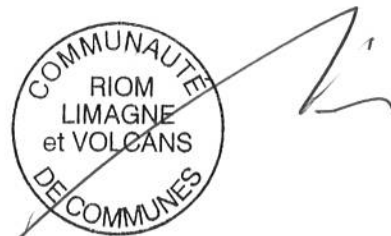
Vu l'analyse des offres effectuées par la Commission d'appel d'offres réunit le 27 juin dernier et sa décision d'attribuer les marchés suivants :

- Pour le lot n°1, véhicules de tourisme, au groupement composé de la société Diac Location située à Noisy Le Grand (93168) et la société E2A située à Malauzat (63200), pour un montant de 97 145,76 € HT correspondant à l'offre de base, diminué des variantes en moins-value pour la reprise des véhicules à hauteur de 11 166,67 €HT ; soit un montant global de 85 979,09 € HT ;
- Pour le lot n°2, véhicules utilitaires, au groupement composé de la société Diac Location située à Noisy Le Grand (93168) et la société E2A située à Malauzat (63200), pour un montant de 108 650,88 €HT correspondant à l'offre de base, diminué des variantes en moins-value pour la reprise des véhicules à hauteur de 9 750,00 €HT ; soit un montant global de 98 900,88 € HT ;
- Pour le lot n°3, véhicules propres, au groupement composé de la société Diac Location située à Noisy Le Grand (93168) et la société E2A située à Malauzat (63200), pour un montant de 74 294,40 €HT.

Le conseil communautaire sur proposition du Président et à l'unanimité, autorise le Président à signer les marchés correspondants et tous actes relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

***Pour extrait conforme.
A Riom, le 12 juillet 2017
Le Président
Frédéric BONNICHON***



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20170711-
DELIB2017071143-DE
Date de télétransmission : 19/07/2017
Date de réception préfecture : 19/07/2017